

2026

PROJET DE CENTRALE AGRIVOLTAÏQUE AU SOL SUR LA COMMUNE DE PAILHES ET SAINT-GENIES-DE-FONTEDIT (34)

18 mars 2026

FORMULAIRE D'EVALUATION SIMPLIFIEE DES INCIDENCES NATURA 2000

Pour le compte de :

virya
energy

Naturalia Environnement SASU
AGENCE Occitanie
10 bis rue du Mas de la Treille
34 670 Baillargues

 **naturalia**
INGÉNIERIE EN ÉCOLOGIE

www.naturalia-environnement

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE
DES INCIDENCES D'UN PROJET SUR LES SITES NATURA2000
A L'ATTENTION DES MAÎTRES D'OUVRAGE**



Ce formulaire permet de répondre à la question suivante : le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 et quelle est l'importance de cette incidence ?

Il fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure, sans réaliser une étude approfondie, à l'absence d'incidence significative sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000.

Attention : *en cas de doute sur l'importance des incidences du projet, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite.*

*Le formulaire est à remplir par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose. Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé n'est pas connu.*

*Ce document permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise si le dossier est complet ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.*

Il concerne tout type de projet : travaux, aménagements, manifestation, intervention en milieu naturel.

Intitulé du projet : projet agrivoltaïque sur la commune de Pailhès (34)

Coordonnées du porteur de projet :

Maître d'ouvrage : [Virya Energy](#)

Nom et prénom du chef de projet: [Matthieu BALLAST](#)

Commune et département : [Paris 9e arrondissement](#)

Adresse :

[8 rue Auber](#)

[Paris 9e arrondissement 75009](#)

Téléphone : [06 85 61 92 08](#)

Email : m.ballast@virya-energy.com

Nom et prénom de la personne référente : [Pierre Birot](#)

Commune et département : [Pailhès, Hérault](#)

Adresse : [Domaine Saint Martin des Champs 34490 Murviel les Béziers](#)

Téléphone : [06 84 99 70 10](#)

Email : birot314@gmail.com

1 Description du projet

Joindre si nécessaire, une description détaillée du projet sur papier libre.

Nature du projet

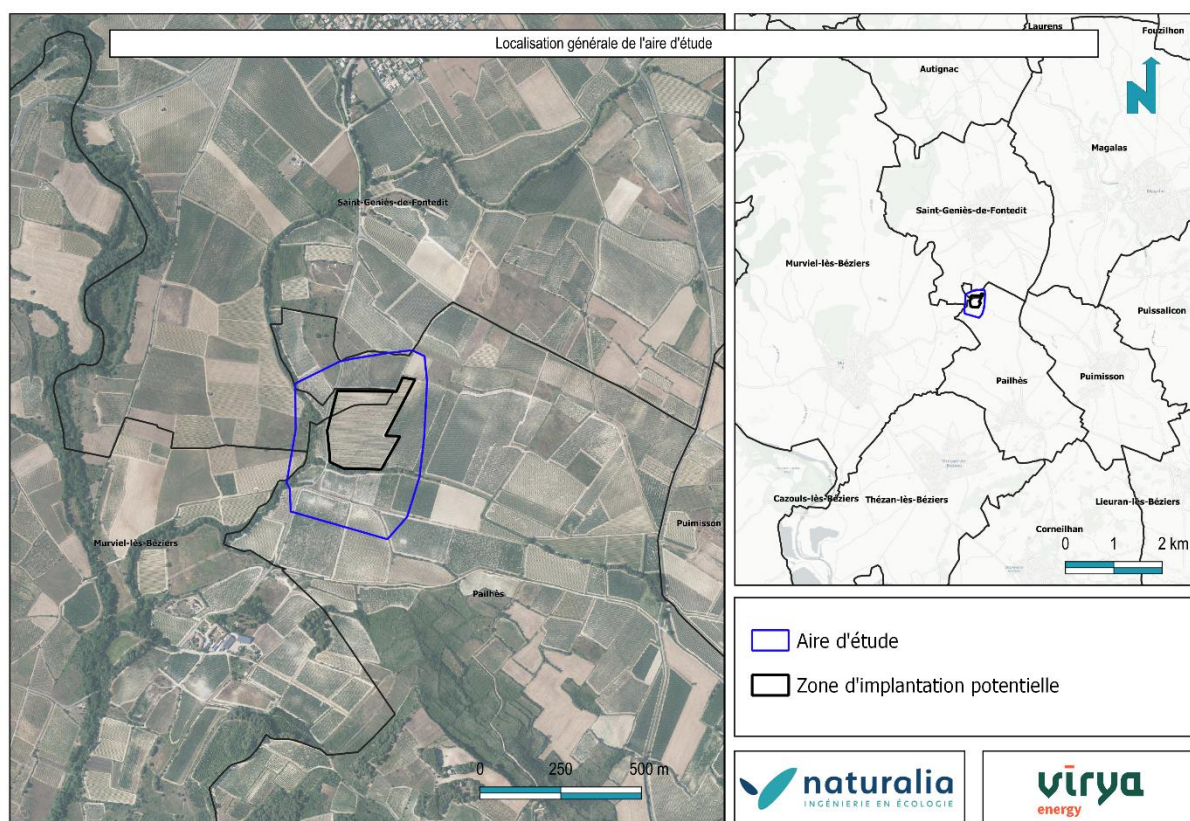
Type d'aménagement ou de manifestation envisagé (exemples : constructions, manifestation sportive, défrichements, etc.) :

La société Virya Energy souhaite réaliser une centrale agrivoltaïque sur la commune de Pailhès, à hauteur d'axe de 4 m, et hauteur de bas de panneaux à 2,5 m minimum.

Localisation

(Département, commune, lieu-dit) :

Hérault (34), Pailhès, Lieu-dit « La Troubade ».



Fond de carte : BDOrtho IGN & CartoDb Posilron / Naturalia Avril 2025 / Cartographie : IV

Figure 1 : localisation générale de l'aire d'étude

Étendue du projet

Les incidences d'un projet sur les habitats naturels et les espèces peuvent être plus ou moins étendues. Il faut tenir compte de :

1. la zone d'implantation du projet

Définir les emprises au sol temporaires et permanentes de l'implantation du projet en précisant les surfaces et/ou la longueur :

Le parc photovoltaïque au sol sera d'une puissance totale d'environ 2,43 MWc.

Les emprises permanentes concernent :

- Emprise au sol des poteaux : 15x15cm en pieux battus en acier
- PDL : 9x2.5m avec socle béton posé
- Citerne d'eau de 130m³ : diamètre de 9m et hauteur de 2m sur lit de gravier (sans béton)
- Pistes légères de circulation de 4m autour de la parcelle
- Raccordement des onduleurs au poste enterrés
- Raccordement réseau enterré sur le côté ouest de la parcelle

Les emprises temporaires concernent :

- Base vie
- Aire de manutention et de stockage
- Zone spéciale de ravitaillement
- Pistes lourdes allant de la voie publique à l'emplacement du poste
- Pistes légères pour la circulation
- Tranchées

Pour les manifestations, préciser en plus le nombre de personnes attendues (participants et spectateurs) :

2. les travaux connexes

Définir les aménagements connexes (exemples : voiries et réseaux, parking, zone de stockage, débroussaillage etc.) :

Une base vie sera installée à proximité du chantier le temps des travaux. Elle sera composée de vestiaires, d'un réfectoire, de sanitaires et bureaux, en fonction du nombre d'intervenants. Elle sera alimentée en eau et électricité via les réseaux publics (ou système temporaire comme cuve et groupe électrogène si réseau public indisponible). Des kits antipollution seront disponibles sur cette base vie et dans les véhicules.

À proximité de cette base vie sera mise en place une aire de manutention et de stockage, ainsi qu'une zone spéciale de ravitaillement. Le site comprendra des pistes lourdes allant de la voie publique à l'emplacement du poste, et des pistes légères pour la circulation.

Des tranchées de 80 cm de profondeur seront creusées avec une pelle mécanique ou une trancheuse pour relier les onduleurs au poste de livraison. Le lit de pose au fond des tranchées sera constitué de matériau fin type sable. Un grillage avertisseur est mis en place à 60cm de profondeur. Des tranchées seront également créées pour relier le poste au réseau de distribution.

3. la zone d'influence plus large

Pour définir la zone sur laquelle le projet peut avoir une influence plus large, préciser s'il y a :

- ☐ rejets en milieu aquatique
- ☒ pollutions atmosphériques (en phase chantier)
- ☒ poussières (en phase chantier)
- ☒ bruits (en phase chantier)
- ☐ éclairages nocturnes
- ☐ déchets
- ☒ piétinements (en phase chantier)
- ☐ autres :

Commentaires :

La présence d'engins peut engendrer des fuites de produits (huiles, hydrocarbures...). Les travaux peuvent être à l'origine d'émissions sonores et de poussières.

Durée prévisible et période envisagée du projet

- Date de début :

Travaux : septembre 2026

Exploitation : 2027

- Date de fin :

Travaux : janvier 2027

Exploitation : 2057

- Préciser si les activités sont :

☒ diurnes

☐ nocturnes

☒ ponctuelles (phase chantier + maintenance préventive)

☒ régulières (préciser la fréquence) (maintenance préventive)

Commentaires :

Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet : Entre 2 et 3 M€ pour une centrale de 2 MWc

Nom et numéro du ou des sites directive Habitats et Oiseaux concernés

Pour trouver le ou les sites concernés par le projet, consulter le site de la DREAL Languedoc Roussillon.

Aucun site N2000 n'est directement concerné par le projet.

S'il y a une incidence potentielle à distance, préciser la distance entre le projet et le site Natura 2000 concerné :

Aucun site Natura 2000 ne se trouve dans un rayon de moins de 10 km du site. Deux zones se trouvent entre 10 et 20 km :

- ZPS FR9112003 « Minervois » à 12 km

- ZSC FR9102005 « Aqueduc de Pézenas » à 16 km

Cartographie

Pièces à joindre :

- Plan de situation du projet sur fond IGN au 1/25 000

- Plan de masse, plan cadastral

- Carte du ou des sites Natura 2000 concerné(s) sur laquelle est reportée la localisation du projet
- Tracé du parcours sur une carte lisible au 1/25 000 pour les manifestations sportives, Localiser le cas échéant, les emprises temporaires et définitives, le chantier et les accès

→ [Voir Annexes](#)

2 État des lieux écologique

L'état des lieux écologique sert de base pour la définition des incidences du projet sur le patrimoine naturel.

Il doit permettre d'établir la présence des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Les éléments concernant la localisation spatiale et les données quantitatives seront utiles pour l'analyse des incidences.

MILIEUX NATURELS ET ESPECES :

Renseigner les tableaux ci-dessous, et joindre éventuellement une cartographie de localisation des milieux et espèces.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir des photos du site (de préférence sous format numérique).

→ [Voir Annexes pour les photographies au sein de l'aire d'étude.](#)

TABLEAU DES MILIEUX NATURELS :

TYPE DE MILIEUX NATURELS		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse	-	
	pelouse semi-boisée	-	
	lande	-	
	garrigue / maquis	-	
	autre :	-	
Milieux forestiers	forêt de résineux	-	
	forêt de feuillus	X	Forêts riveraines méditerranéennes (EUNIS : G1.3) Formations arborescentes d'Ailante (EUNIS : G1.C)
	forêt mixte	-	
	plantation	-	
	autre :	-	
Milieux rocheux	falaise	-	
	affleurement rocheux	-	
	éboulis	-	
	blocs	-	
	autre :	-	

Zones humides	cours d'eau	X	Ruisseaux (EUNIS : C2.3)
	fossé	-	
	étang	-	
	mare	-	
	prairie humide	-	
	roselière	-	
	tourbière	-	
	gravière	-	
	autre :		
Milieux littoraux et marins	lagunes	-	
	plages et bancs de sables	-	
	herbiers	-	
	falaises et récifs	-	
	grottes	-	
	autre :	-	
Autre type de milieu	vignobles	X	Vignobles (EUNIS : FB.4)
	cultures	-	
	friches	X	Terrains en friches (EUNIS I1.5) Mosaïque de friches et fourrés (EUNIS : I1.5 x F3.1) Vignobles enfrichés (EUNIS : FB.4 x I1.5)
	zones bâties	X	Pistes, routes et bâti (EUNIS : J2 x J4)
	autres :	X	Peuplements de Canne de Provence (code EUNIS C3.32)

TABLEAU DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE :

Ce tableau concerne les habitats d'intérêt communautaire qui sont mentionnés dans le Formulaire Standard de Données (FSD) qui est le document de référence de chaque site.

Aucun habitat d'intérêt communautaire n'est mentionné dans les FSD

TABLEAU DES ESPECES FAUNE, FLORE D'INTERET COMMUNAUTAIRE :

Ce tableau concerne les espèces d'intérêt communautaire qui sont mentionnées dans le Formulaire Standard de Données (FSD).

NB : consultation des formulaires au 27/11/2024

- **FSD de la ZSC FR9102005 – « Aqueduc de Pézenas »**

GROUPES D'ESPECES	NOM ET CODE DES ESPECES LISTEES SUR LE FSD	Cocher si le projet a une incidence sur l'espèce ou sur son milieu	Autres informations (préciser éventuellement le nombre d'individus)
Mammifères (Chiroptères)	Petit rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i> (1303)	X	Espèce potentielle en transit/alimentation
	Grand rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (1304)	X	Espèce potentielle en transit/alimentation
	Petit Murin <i>Myotis blythii</i> (1307)	X	Espèce potentielle en transit/alimentation
	Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i> (1310)	X	Espèce potentielle en transit/alimentation
	Murin de Capaccini <i>Myotis capaccinii</i> (1316)	X	Espèce potentielle en transit/alimentation, voire en gîte temporaire de repos nocturne au sein de la ripisylve
	Grand Murin <i>Myotis myotis</i> (1324)	X	Espèce potentielle en transit/alimentation

• FSD de la ZPS FR9112003 – « Minervois »

GROUPES D'ESPECES	NOM ET CODE DES ESPECES LISTEES SUR LE FSD	Cocher si le projet a une incidence sur l'espèce ou sur son milieu	Autres informations (préciser éventuellement le nombre d'individus)
Avifaune	Cigogne blanche <i>Ciconia ciconia</i> (A031)	-	Espèce non observée et considérée comme absente / Absence de milieux favorables au sein de l'aire d'étude du projet
	Bondrée apivore <i>Pernis apivorus</i> (A072)	X	Espèce observée en transit/alimentation
	Milan noir <i>Milvus migrans</i> (A073)	X	Espèce observée en transit/alimentation
	Milan royal <i>Milvus milvus</i> (A074)	-	Espèce non observée et considérée comme absente / Absence de milieux favorables au sein de l'aire d'étude du projet
	Circaète Jean-le-Blanc <i>Circaetus gallicus</i> (A080)	-	Espèce non observée et considérée comme potentielle en transit/alimentation
	Busard des roseaux <i>Circus aeruginosus</i> (A081)	-	Espèce non observée et considérée comme potentielle en transit/alimentation
	Busard Saint-Martin <i>Circus cyaneus</i> (A082)	-	Espèce non observée et considérée comme absente / Absence de milieux favorables au sein de l'aire d'étude du projet
	Busard cendré <i>Circus pygargus</i>	-	

GROUPE D'ESPECES	NOM ET CODE DES ESPECES LISTEES SUR LE FSD	Cocher si le projet a une incidence sur l'espèce ou sur son milieu	Autres informations (préciser éventuellement le nombre d'individus)
	(A084)		Espèce non observée et considérée comme absente / Absence de milieux favorables au sein de l'aire d'étude du projet
	Aigle royal <i>Aquila chrysaetos</i> (A091)	-	Espèce non observée et considérée comme absente / Absence de milieux favorables au sein de l'aire d'étude du projet
	Aigle botté <i>Hieraaetus pennatus</i> (A092)	-	Espèce non observée et considérée comme absente / Absence de milieux favorables au sein de l'aire d'étude du projet
	Balbusard pêcheur <i>Pandion haliaetus</i> (A094)	-	Espèce non observée et considérée comme absente / Absence de milieux favorables au sein de l'aire d'étude du projet
	Faucon pèlerin <i>Falco peregrinus</i> (A103)	-	Espèce non observée et considérée comme absente / Absence de milieux favorables au sein de l'aire d'étude du projet
	Oedicnème criard <i>Burhinus oedicnemus</i> (A133)	X	Espèce observée à proximité du site et considérée potentielle en reproduction
	Grand-duc d'Europe <i>Bubo bubo</i> (A215)	-	Espèce non observée et considérée comme absente / Absence de milieux favorables au sein de l'aire d'étude du projet
	Engoulevent d'Europe <i>Caprimulgus europaeus</i> (A224)	-	Espèce non observée et considérée comme absente / Absence de milieux favorables au sein de l'aire d'étude du projet
	Martin-pêcheur d'Europe <i>Alcedo atthis</i> (A229)	-	Espèce non observée et considérée comme potentielle en transit/alimentation
	Rollier d'Europe <i>Coracias garrulus</i> (A231)	X	Espèce observée sur le site et considérée potentielle en reproduction
	Alouette lulu <i>Lullula arborea</i> (A246)	X	Espèce non observée et considérée comme potentielle en transit/alimentation voire en reproduction
	Pipit rousseline <i>Anthus campestris</i> (A255)	X	Espèce non observée et considérée comme potentielle en transit/alimentation voire en reproduction
	Fauvette pitchou <i>Sylvia undata</i> (A302)	-	Espèce non observée et considérée comme absente / Absence de milieux favorables au sein de l'aire d'étude du projet
	Pie-grièche écorcheur <i>Lanius collurio</i> (A338)	-	Espèce non observée et considérée comme absente / Absence de milieux favorables au sein de l'aire d'étude du projet
	Bruant ortolan <i>Emberiza hortulana</i> (A379)	-	Espèce non observée et considérée comme absente / Absence de milieux favorables au sein de l'aire d'étude du projet
	Aigle de Bonelli <i>Aquila fasciata</i> (A707)	-	Espèce non observée et considérée comme absente / Absence de milieux favorables au sein de l'aire d'étude du projet

Précisez votre méthode de travail dans le tableau suivant :

Quels sites internet avez-vous consulté ?	Le tableau ci-dessous reprend les structures ressources consultées.
---	---

Quels sont les contacts pris ?	-
Quels documents avez-vous consulté ?	Le tableau ci-après reprend les structures ressources consultées.

Structure	Sites consultés ou personnes contactées	Données
Atlas des libellules et des papillons de jour en région LR	http://www.libellules-et-papillons-lr.org/	Données obtenues/consultées
DREAL Occitanie	Base de données en ligne - Fiches ZNIEFF et Natura 2000	Données obtenues/consultées
Faune Languedoc-Roussillon	Base de données en ligne - http://faune-lr.org/	Données obtenues/consultées
GCLR Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon	Blandine CARRÉ, animatrice du PNA Languedoc Roussillon Localisation des gîtes et colonies connues sur le territoire de Montpellier Métropole (cartographies)	Données obtenues
	Base de données en ligne - http://maps.asso-gclr.fr/index.php/view/map/?repository=cartes&projet=Cartes de repartition LR	Données consultées
INPN Inventaire National du Patrimoine Naturel	Base de données en ligne https://inpn.mnhn.fr/collTerr/commune/choix/30189 et OpenObs : https://openobs.mnhn.fr/	Données obtenues/consultées
Naturalia environnement	Base de données en interne	Données obtenues/consultées
Observado	Base de données en ligne - http://observado.org/	Données obtenues/consultées
OcNat Union des associations naturalistes d'Occitanie	Base de données et cartographies en ligne - https://biodiv-occitanie.fr/	Données obtenues/consultées
ONEM Observatoire Naturaliste des Ecosystèmes Méditerranéens	Base de données en ligne - http://www.onem-france.org	Données obtenues/consultées
SINP Système d'Information sur la Nature et les Paysages d'Occitanie	Visualiseur des données en lignes via l'atlas SINP-Oc http://188.130.27.41/atlas/ Demande d'extraction des observations précises de la flore (Adhérent SINP Occitanie)	Données obtenues/consultées
SRCE LR	http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/le-schema-regional-de-coherence-ecologique-r2017.html	Données obtenues/consultées

Si vous avez réalisé des prospections de terrains, préciser le nombre de passage, les dates des relevés et les protocoles utilisés :

Le tableau ci-dessous présente les passages réalisés sur site en 2024 et les protocoles réalisés.

Compartiment biologique	Méthodologie	Intervenants Dates de passage
Flore / Habitats naturels	<u>Caractérisation des habitats</u> : l'analyse cartographique est réalisée sur la base d'une photo-interprétation du milieu qui sera validée lors d'un passage d'inventaire mutualisé avec les prospections visant la flore patrimoniale potentielle identifiée lors de la phase de « Rapport bibliographique et documentaire ». Observation des habitats par entité homogène de végétation de manière semi-aléatoire, et rattachement aux groupements de référence permettra d'affiner la caractérisation des habitats en présence selon les typologies EUNIS et N2000 si de tels habitats sont présents. Il faut noter qu'en raison de la date de passage, l'évaluation de la qualité des habitats, ainsi que sa juste affiliation dans la nomenclature peut ne pas être évident. Des inventaires complémentaires au printemps peuvent permettre d'affiner cette caractérisation. <u>Relevé floristique</u> : recherche des cibles floristiques préférentielles aux vues de l'analyse bibliographique menée dans le rapport bibliographique et documentaire ainsi que des configurations mésologiques et qualités des groupements végétaux en présence	G. AUBIN 20/08/2024 18/09/2024
Avifaune / Mammifères (incluant potentialités chiroptères)	Inventaires faunistiques : points d'écoute pour les oiseaux, observations aux jumelles pour les mammifères et oiseaux, observations de traces et indices de présence, inspection des arbres à la recherche de cavités favorables aux chiroptères. Identification des habitats d'espèces favorables en lien avec les analyses bibliographiques réalisées en amont des prospections.	E. LUSSEAUD 18/07/2024 21/08/2024
Amphibiens / Reptiles	<u>Amphibiens</u> : Recherches nocturnes par points d'écoute. Identification des lieux de reproduction potentiels et avérés, identification des axes de déplacements terrestres, recherche d'individus en phase de déplacement <u>Reptiles</u> : Prospection semi-aléatoire de l'ensemble de la zone d'étude, prospection des places de thermorégulation, recherche de gîtes pour le Lézard ocellé. Recherche d'individus actifs ou sous abris, recherche de mues.	D.JACQUET 08/08/2024 25/09/2024 (Diurne et Nocturne)

Compartiment biologique	Méthodologie	Intervenants Dates de passage
Insectes	<u>Groupes inventoriés :</u> Cet embranchement a la particularité d'être extrêmement vaste en termes de quantité d'espèces. En raison de cette diversité spécifique importante, les recherches bibliographiques et les inventaires ont été principalement axés sur les groupes d'arthropodes comportant des espèces patrimoniales et/ou bénéficiant d'un statut réglementaire. Il s'agit essentiellement des ordres les mieux connus actuellement : Orthoptères (criquets et sauterelles), Lépidoptères (papillons), Odonates (libellules) et quelques groupes de Coléoptères. <u>Protocoles de terrain :</u> La plupart des espèces sont déterminées à vue ou après capture au filet à papillon ou au filet fauchoir. Chez plusieurs espèces d'Orthoptères, l'identification peut également être effectuée par l'écoute des stridulations. Une attention particulière est portée à la recherche des plantes hôtes des espèces patrimoniales.	Q. MEURISSE 01/08/2024 28/08/2024

3 Analyse des incidences du projet

L'analyse des incidences est le croisement entre les caractéristiques du projet et les éléments mis en évidence dans l'état des lieux écologique que vous venez d'établir.

Décrivez qualitativement et quantitativement les incidences potentielles en précisant s'il y a des risques de :

Destruction ou détérioration d'habitats d'intérêt communautaire (type d'habitat et surface détruite) :

Aucun habitat d'intérêt communautaire détruit.

Destruction d'espèces d'intérêt communautaire (nom de l'espèce et nombre d'individus) :

Plusieurs espèces de Chiroptères sont potentielles au niveau de la ripisylve, ainsi que le Rollier d'Europe en reproduction. Sans mesures d'atténuation, il existe :

- Risque de destruction significatif pour l'Ædicnème criard, espèce potentielle en nidification sur le site.
- Risque de destruction potentiel pour l'Alouette lulu, le Pipit rousseline et le Rollier d'Europe, espèces potentielles en nidification sur le site (les deux premières à même le sol et pour le Rollier d'Europe au sein de la ripisylve).

Ces risques de destruction d'espèces sont, au regard des mesures de réduction intégrées au projet, évités grâce à une adaptation du démarrage du chantier en période automnale. Ces espèces étant migratrices, elles ne sont pas a priori présentes sur site à ce moment-là de l'année. D'autant plus que la population visée par le FSD du Minervois concernant l'Ædicnème criard ne semble pas communiquer avec celles en présence sur et autour du site projet (population de 5 individus maximum sur la ZPS du Minervois).

Dérangement des espèces animales d'intérêt communautaire ou perturbation de leur fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...) en précisant le nom de l'espèce et le nombre d'individus :

- Dérangement potentiel des espèces de Chiroptères d'intérêt communautaire pendant la phase travaux du projet. Le dérangement d'espèces en chasse et transit devrait être faible étant donné l'absence d'intervention de nuit. Dérangement des espèces en gîte potentiel dans la ripisylve pendant la phase travaux.
- Dérangement potentiel des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire pendant la phase travaux. Les rapaces potentiels en chasse (Bondrée apivore et Milan noir) devraient être peu impactés étant donné la présence de nombreux secteurs de chasse autour du projet. Sans mesures, il existe un risque de dérangement pour l'Œdicnème criard, l'Alouette lulu et le Pipit rousseline, potentiels en nidification, et un risque de dérangement du Rollier d'Europe dans la ripisylve en période de nidification. Au vu de l'application des mesures, les dérangements devraient être très fortement réduits, et ne pas toucher aux périodes sensibles pour ces espèces.

Le projet dans sa phase opérationnelle n'est pas susceptible d'engendrer un dérangement pour ces espèces.

Atteinte au fonctionnement des habitats d'intérêt communautaire (dysfonctionnement hydraulique, fragmentation de milieux...) en précisant les types d'habitats et les surfaces concernés :

Aucune incidence sur le fonctionnement écologique des habitats d'intérêt communautaire de la zone d'étude.

Argumentaire des raisons pour lesquelles le projet a ou n'a pas d'incidences sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire :

Un dérangement est possible sur l'Œdicnème criard, espèce potentielle en nidification sur le site, tout comme l'Alouette lulu et le Pipit rousseline, ce dérangement est jugé négligeable.

La présence de la ripisylve offre des potentialités pour les Chiroptères et le Rollier d'Europe, qui sont susceptibles d'être dérangés par le projet.

Plusieurs espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sont susceptibles de fréquenter le site en chasse et transit, mais le risque de dérangement est jugé négligeable pour ces espèces.

Le projet ne présente donc pas d'incidences significatives sur les espèces d'intérêt communautaire.

4 Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'exemple : le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- une surface non négligeable d'un habitat d'intérêt communautaire est détruite ou dégradée,

- *une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée de façon non négligeable dans son cycle vital.*

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence significative sur les habitats ou les espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000 ?

☒ **NON**

☐ **OUI** dans ce cas, une évaluation d'incidences complète doit être fournie

Le :

A :

Nom et signature :

Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

- Dans l'« **Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000** » :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/documents-de-communication-r900.html>

- Information cartographique **CARMEN** :

Sur le site internet de la DREAL :

http://carto.ecologie.gouv.fr/HTML_PUBLIC/Site%20de%20consultation/site.php?service_idx=25W&map=environnement.map

- Dans les **fiches de sites région Languedoc-Roussillon** :

Sur le site internet Portail Natura 2000 :

<http://natura2000.environnement.gouv.fr/regions/REGFR82.html>

- Dans le **DOCOB** (document d'objectifs) lorsqu'il est élaboré :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/documents-d-objectifs-docob-r877.html>

- Dans le **Formulaire Standard de Données du site** :

Sur le site internet de l'INPN :

<http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>

- Après de l'**animateur** du site :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/reseau-natura-2000-r570.html>

- Après de la **Direction Départementale des Territoires (et de la Mer)** du département concerné :

ANNEXES :

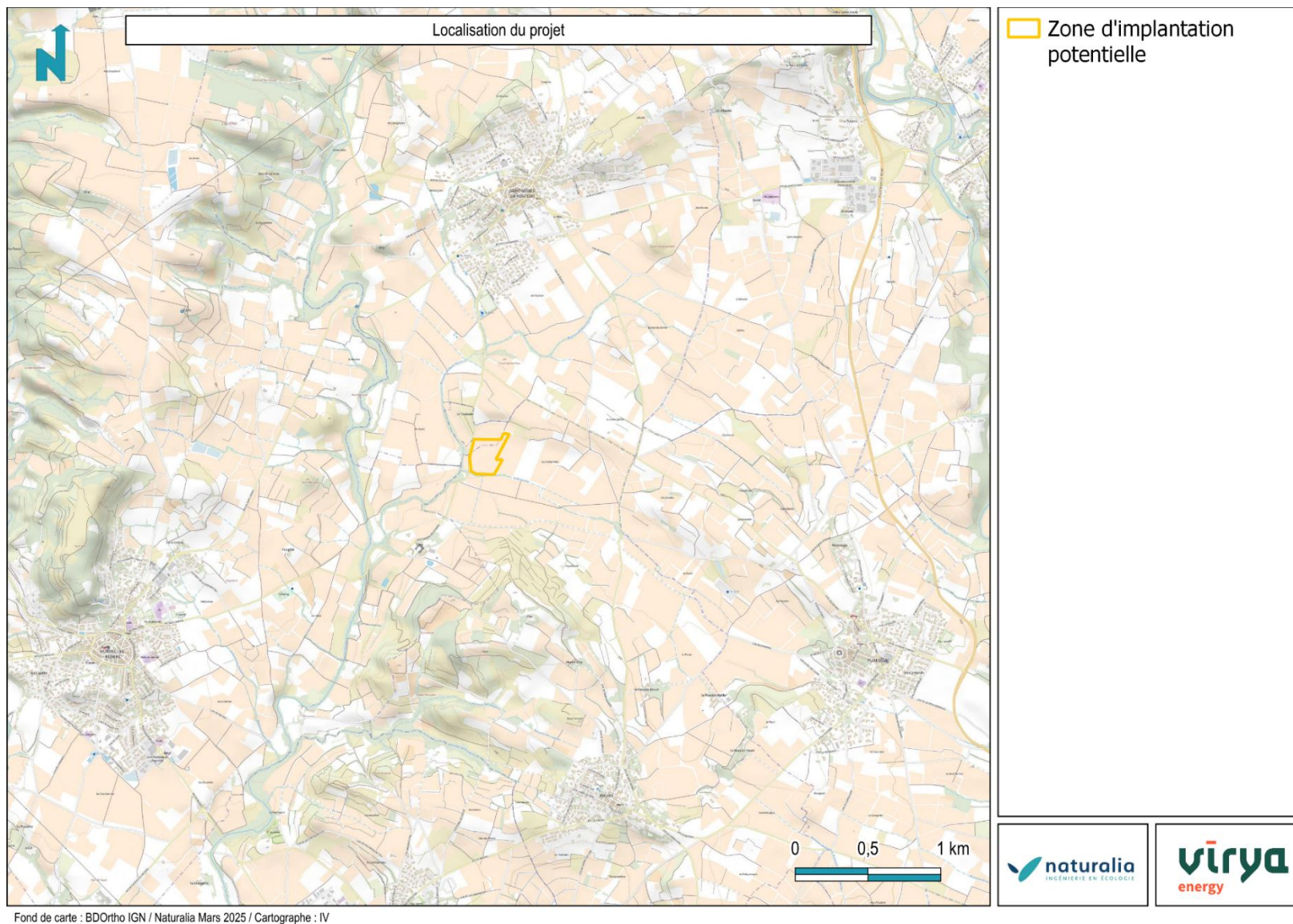
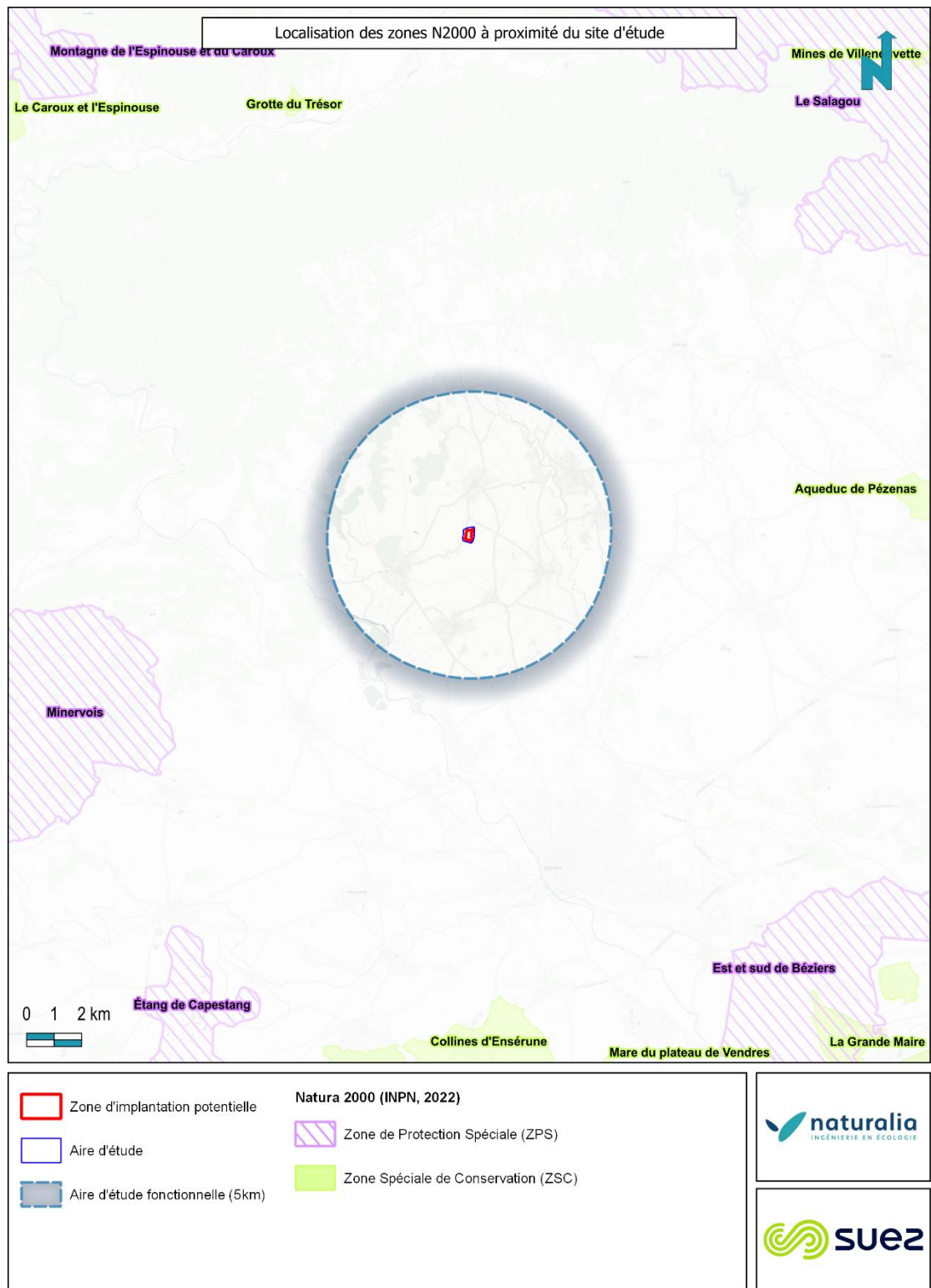


Figure 2 : plan de situation du projet sur fond IGN au 1/25 000



Figure 3 : plan masse



Fond de carte : CartoDb Positron / Naturalia Octobre 2024 / Cartographe : GP

Figure 4 : Carte des sites Natura 2000 concernés par le projet

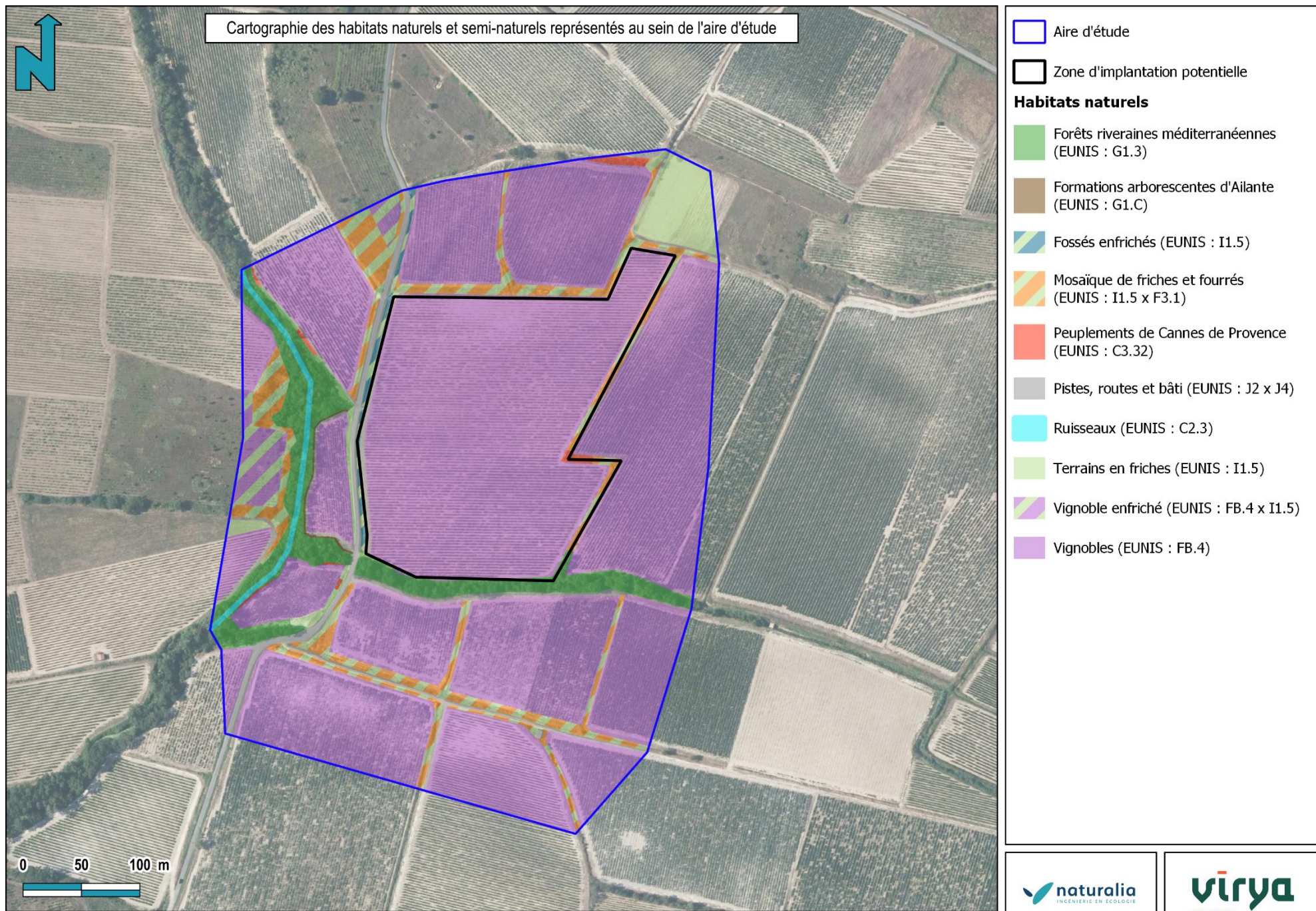


Figure 5 : cartographie des habitats naturels et semi-naturels représentés sur l'aire d'étude



